

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5611

Auteur(s) : Agnès de Bosc-Richard [particulier]

Bénéficiaire(s) : Le Bec-Hellouin, Notre-Dame (abbaye, abbé)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1238

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Agnès de Bosc-Richard cède à l'abbé et aux moines du Bec tout le douaire que son mari décédé, Raoul, lui avait laissé à la paroisse de Criquebeuf[-la-Campagne] pour 30 sous tournois.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissé, 1862, t. 1, p. 561.

Texte établi d'après a

Sciunt omnes presentes et futuri quod ego Agnes de Bosco Richardi concessi et omnino reliqui abbati et conventui de Beco omne doagium quod de morte Radulfi, mariti mei, mihi contigit, situm in parochia de Criqueboie, pro XXX. solidis turonensium, quos prænominatus abbas mihi donavit. Ut hoc firmum et stabile permaneat, cartam presentem sigilli mei munimine confirmavi. Actum anno Domini M° CC° XXX° VIII°.